



Institut de la Providence Herve  
Avenue Reine Astrid, 2A  
4650 HERVE  
Tél. : 087 67 59 02



Aux personnes responsables de

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXX XXXXXXXXX

Herve, le 19 novembre 2018

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

**Concerne : Organisation de la fin de trimestre**

Le premier trimestre arrivant bientôt à son terme, nous souhaitons par la présente vous donner quelques détails quant à l'organisation du mois de décembre.

Toutes les classes n'ont pas le même horaire. Vous devez donc consulter le **journal de classe** de votre enfant pour connaître son **horaire de cours, de stage, d'épreuves intégrées** et de **bilans**. Lorsque les élèves ont un bilan en matinée, les cours sont suspendus l'après-midi. L'horaire est communiqué aux élèves à partir du **lundi 26 novembre** et noté dans le journal de classe.

Nous insistons particulièrement auprès de vous pour que vous souteniez et stimuliez votre enfant à **préparer soigneusement les évaluations** de Noël et, pour ce faire, à utiliser au mieux les après-midi consacrées à l'étude.

Suite au verso...





Pour toutes les classes (sauf pour les élèves convoqués à l'école via le journal de classe), les cours sont suspendus les **mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20** décembre afin de permettre l'organisation des conseils de classe.

**Vendredi 21** décembre, votre enfant viendra chercher son **bulletin** auprès de son **titulaire** ou **co-titulaire sur rendez-vous entre 10h et 12h ou entre 13h30 et 15h30. Dans la mesure du possible**, nous souhaiterions qu'il soit **accompagné** d'un parent (ou de l'adulte responsable). Pour ce faire, nous vous demandons de compléter le talon ci-dessous afin de préciser vos disponibilités. Une **heure de rendez-vous**, pour reprendre le bulletin, sera donc **donnée à votre enfant**.

Ce même jour, **tous les professeurs** de votre enfant, les éducateurs, le PMS, les chefs d'atelier et l'équipe de direction seront présents à l'école (ou au CRMT ou au CPH selon les cas) de **16h00 à 19h00** afin de répondre à vos éventuelles questions. Il n'y aura pas de rendez-vous fixés pour ces rencontres.

Vous pourrez localiser les professeurs en consultant la liste affichée dans les écoles et **reprise sur le site de l'IPH ([www.iph-herve.be](http://www.iph-herve.be))**.

Nous espérons vraiment que vous pourrez être des nôtres.

Dans l'attente, recevez, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos plus cordiales salutations.

F. BERHIN  
Directrice

C. NYSSSEN  
Directrice-adjointe

✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

**Talon à rendre à l'éducateur/l'éducatrice le plus rapidement possible  
et pour le mercredi 5 décembre au plus tard**

Les parents de

NOM..... Prénom ..... Classe .....

- Déclarent avoir pris connaissance de l'horaire du mois de décembre ;
- Accompanyeront leur enfant le vendredi **21/12/18** selon l'horaire donné par l'éducateur pour reprendre le bulletin de Noël **entre 10h et 12h OU entre 13h30 et 15h30** (entourez votre préférence) ;
- Ne pourront pas accompagner leur enfant le vendredi **21/12/18** pour reprendre le bulletin de Noël ; l'élève viendra donc seul.

Signature :